

COLLOQUE SPORT ET SANTÉ -du 23 Novembre 2016

LES OBJECTIFS SANTÉ DU SPORT SCOLAIRE

L'éducation physique et le sport scolaire occupent une position unique dans le monde de l'éducation

Premièrement parce qu'il contribue à un développement harmonieux du corps et de l'esprit et deuxièmement parce que la pratique du sport a des effets importants sur la qualité de vie de l'adulte.

Lorsque la scolarité est finie l'éducation physique et le sport scolaire auront fournis un contexte évident pour éduquer les enfants et les jeunes, non seulement à la tolérance et à l'esprit sportif mais aussi à l'acquisition d'une bonne santé.

Déjà à l'époque en 2003, le ministre délégué à l'enseignement scolaire déclare : - « la pratique d'activités sportives, notamment par le biais du sport scolaire, constitue de toute évidence un moyen de lutter contre les problèmes de surpoids des jeunes. »

C'est pourquoi, nous pensons que l'accès au sport scolaire, pour les enfants et les jeunes pendant leur scolarité, constitue une priorité au regard de la bonne santé de toute une population.

L'idée de l'école en tant que lieu promouvant la santé à tous les niveaux doit être ici particulièrement développée.

*Ce qui **nous** intéresse, **nous les prof. d'EPS** encadrant les activités de l'UNSS,*

C'est comment parvenir à cela ?

Certes, dans son projet spécifique, l'UNSS a pour mission de développer la santé physique et morale de ses élèves licenciés. (2 facteurs indispensables à la performance.) Et la performance c'est aussi cela l'UNSS !

Il faut donc dans cet objectif, la protéger, la respecter et la faire vivre.

Au même titre que la formation intellectuelle concourt à la réussite sociale, la formation sportive, participe à la construction de la bonne santé de l'adulte en devenir.

Cela doit préoccuper tous les acteurs de l'éducation ;

****La force coutumière*** morale (Chefferie et église)

****La force publique*** (l'autorité supérieure, la collectivité territoriale, le vice rectorat)

****L'encadrement*** (enseignants, animateurs, bénévoles)

****Mais surtout, les parents*** dans les actions quotidiennes qu'ils exercent auprès de leurs enfants.

Il y a lieu de s'alarmer quand un enfant accumule des lacunes en lecture ou en mathématique.

Il y a lieu aussi de s'alarmer quand un enfant s'éloigne de l'activité physique. Ou est trop souvent inapte. Ou que le surpoids handicape sa motricité.

*Mais lorsque l'enfant s'engage volontairement vers le sport, son choix doit être **respecté** :*

****Par les institutions ;*** en lui donnant les moyens de sa pratique.

****Par les enseignants, les bénévoles,*** en donnant le mieux d'eux même.

****Mais aussi par les parents,*** qui ne doivent pas supprimer les activités sportives aux grés des aléas du quotidien.

Les insulaires, plus que tout autres sont amenés un jour ou l'autre, à partir, pour les études, pour la formation, voir même pour le travail.

La bonne expérience d'une vie associative et sportive, la pratique régulière d'une activité physique, feront, qu'ils seront mieux armés pour vaincre la solitude et l'éloignement.

-« Ne dit-on pas que le sport est un outil de lien social, d'insertion, et de réflexion. »

Oui ! C'est bien de la santé qu'il s'agit là.

La santé morale.

Celle qui précède la santé physique et qui donne la possibilité à tout individu de se prendre en charge.

L'objectif idéal à atteindre ; c'est faire du sport pour sa santé et le faire pour son plaisir.

Les enfants sont naturellement capables de cela.

Mais pour maintenir cette prédisposition naturelle, il faut ne pas les décevoir, les maintenir dans cette voie, valoriser socialement cette conception de vie.

C'est ce que tente de faire le sport scolaire avec son personnel d'encadrement ; les profs d'EPS.

Faire du sport un objet d'éducation au service de la santé physique et morale du citoyen, qu'est ce que cela signifie ?

- Cela signifie qu'il faut éduquer.

**Éduquer, c'est considérer que l'objectif premier est de former des jeunes, adultes en devenir, et nécessairement c'est d'avoir un projet à long terme. Ceci, implique d'éviter la recherche à tout prix, du résultat immédiat.*

**Éduquer, c'est encore mettre le sport au service de l'enfant et jamais le contraire.*

**Éduquer, c'est toujours considérer l'enfant comme un sujet et non comme un objet.*

**Éduquer, c'est donner à l'élève des connaissances toujours plus nombreuses, mais réussir à constituer chez lui, une force intérieure et profonde, propre à sa bonne santé.*

**Éduquer, pour l'UNSS, c'est constituer un cadre général, un outil commun, qui doit intégrer les spécificités Locales et Territoriales vers l'épanouissement de l'adulte futur ; citoyen épanoui et responsable.*

Il faut toujours avoir à l'esprit que l'enfant d'aujourd'hui est le citoyen de demain.

Le former à la pratique du sport, lui permettra plus tard de transmettre des valeurs et des principes sportifs dont on sait que la santé est le corollaire bénéfique, largement démonté.

C'est pourquoi il faut dire et redire à la jeunesse wallisienne et Futuniène car c'est d'eux qu'il s'agit ici.

*- Il faut leur dire, simplement :« **Bouge ton corps et protège ta santé !** »*

Oui ! Bouge ton corps et protège ta santé ce n'est qu'un slogan. Mais c'est un slogan fort, facilement compréhensif.

En effet, me semble t-il que le but de ce colloque : Sport et santé est de se faire entendre de tous.

Oui ! il faut sensibiliser la population. *-Il faut l'alerter. -Il faut l'entraîner.- Les enfants sont en ce sens, des collaborateurs efficaces auprès des familles, pourvu qu'on les écoute quelque peu. -Il faut trouver les solutions nécessaires à la pérennisation de ce message. - Il faut que ce message accompagne plusieurs générations de Wallisiens et de Futuniens.*

C'est comme cela qu'on pourra encre dans les faites, que la santé passe par le sport ou comme on le dit communément ; « le sport c'est la santé ».

Cet objectif ne peut être assujetti aux va et viens administratif.

Mais cela doit être une mission obligatoire acceptée par tous à la venue sur le Territoire.